

Quatre zones potentielles pour les éoliennes

by **Le Moniteur** - mardi, juillet 26, 2005

<https://www.correspondances.fr/quatre-zones-potentielles-pour-les-eoliennes/>

La préfecture de Lorraine a présenté mi-juillet les résultats d'une étude visant à évaluer la compatibilité des paysages mosellans avec l'implantation d'éoliennes.

Réalisée par le cabinet de paysagistes parisiens Amure et le spécialiste allemand de l'éolien Régionplan, basé à Aurich, le document de 166 pages détermine onze unités paysagères distinctes, des Vosges gréseuses aux zones urbaines et industrielles. En croisant les données relatives aux vents et les spécificités des sites – paysages remarquables, proximité de monuments historiques, axe de découverte des villages... -, le document détermine quatre zones de convergence.

Le Pays-Haut, la côte de Moselle et le plateau lorrain paraissent à priori les plus aptes à accueillir des éoliennes – qui atteignent couramment 100 mètres au rotor, compte tenu de l'altitude des vents en Lorraine. En revanche, une vingtaine de sites emblématiques - tels le rocher de Dabo, la citadelle de Bitche ou le château de Manderen – sont a priori inaptes à toute implantation. L'étude de 40 000 euros sera présentée en septembre aux élus et aux représentants des deux parcs naturels régionaux. Des études analogues doivent inventorier à court terme les trois autres départements lorrains.